

## Responsabilité Civile

Allianz I.A.R.D., dont le siège social est situé 1 cours Michelet CS 30051 92076 Paris La Défense Cedex, atteste que :

**PRO ARCHIVES  
151 RUE GILLES DE ROBERVAL  
30900 NIMES**

**Est titulaire d'un contrat Allianz Responsabilité Civile** souscrit sous le numéro **58 612 230**, qui a pris effet le **30/10/2017**.

Ce contrat a pour objet de garantir l'Assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il peut encourir à l'égard des tiers du fait des activités déclarées aux Dispositions Particulières, à savoir :

- Prestations d'archivage physique de document : collecte, conservation, préparation, gestion.
- Prestation d'archivage informatique et numérique : conception de fourniture de progiciels de gestion d'archives prestation de sauvegarde.

**La présente attestation est valable pour la période du 01/01/2017 au 31/12/2018.**

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur et ne peut engager celui-ci au delà des limites du contrat auquel elle se réfère.

Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances...).

Etablie à LYON, le 21/09/2018

Pour Allianz,  
**Lucette GBEMENOU**

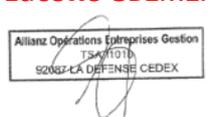


## Responsabilité Civile

RESPONSABILITE CIVILE	Garanties accordées	Montants maximums garantis
<b>RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION (dispositions générales COM08813)</b>		
<p>♦ <u>Dommmages ne résultant pas d'une atteinte à l'environnement</u> (hors dommages à vos préposés, visés ci-dessous) Tous dommages confondus <u>Sans pouvoir dépasser :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dommages matériels et immatériels consécutifs Sauf cas ci-après : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vol par préposés</li> </ul> </li> <li>- Dommages immatériels non consécutifs</li> </ul> <p>♦ <u>Dommmages résultant d'une atteinte à l'environnement</u> (hors dommages à vos préposés, visés ci-dessous)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tous dommages confondus</li> </ul> <p>♦ <u>Dommmages corporels à vos préposés et matériels accessoires</u></p>	<p>OUI</p> <p>OUI</p> <p>OUI</p> <p>OUI</p> <p>OUI</p> <p>OUI</p>	<p>10 000 000 EUR par sinistre</p> <p>1 000 000 EUR par sinistre</p> <p>15 300 EUR par sinistre</p> <p>305 000 EUR par sinistre</p> <p>300 000 EUR par année d'assurance</p> <p>1 000 000 EUR par année d'assurance</p>
<b>RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE</b>		
<p>♦ <u>Tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus</u></p> <p>Sans pouvoir dépasser :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dommages immatériels non consécutifs</li> <li>- Dommages matériels et immatériels consécutifs aux biens (documents, supports informatiques et matériels informatiques), y compris frais de reconstitution</li> <li>- <ul style="list-style-type: none"> <li>♦ <u>Pour les dommages résultant d'infection informatiques</u></li> </ul> </li> </ul> <p>Tous Dommages confondus :</p>	<p>OUI</p> <p>OUI</p> <p>OUI</p> <p>OUI</p>	<p>2 000 000 EUR par année d'assurance</p> <p>300 000 EUR par année d'assurance</p> <p>250 000 EUR par année d'assurance</p> <p>75 000 EUR par année d'assurance</p>

DEFENSE PENALE ET RECOURS SUITE A ACCIDENT			
Frais et honoraires pris en charge quel que soit le nombre de victimes	OUI	50 000 EUR par année d'assurance	Seules entrent dans la garantie Recours, les réclamations que vous pouvez concrètement chiffrer à plus de <b>300 EUR</b>

Etablie à LYON, le 21/09/2018  
Pour Allianz,  
**Lucette GBEMENOU**



Attestation Responsabilité Civile